Biens classés et zones de protection

Rochers de Freÿr et leurs abords.

CLASSÉ Patrimoine exceptionnel - Le caractère exceptionnel concerne les Rochers de Freÿr et leurs abords, comprenant le site de Colebi mais à l'exception de la "darse" d'Anseremme et du lotissement "Destexhe/de Mendiata".

Identification

Code interne : 91034-CLT-0074-01

Code DGO4 : DINANT/25

Localisation

DINANT

Ancienne(s) commune(s) : Anseremme, Falmignoul

Cartographie

Cartographie globale :

Cartographie du site :

Décision

Date d'arrêté : 08/08/1944 (classement)

Type(s) de classement

- Site

Liens utiles

Aides régionales : En savoir plus...

Déductibilité fiscale : En savoir plus...

Dossier(s) Lié(s)

91034-
CLT-0075-01

Commentaire(s)

Arrêté pris par les Secrétaires généraux. Cet arrêté a été validé par l'arrêté du Régent de 09/02/1946.

Document(s)

Arrêté n°01 partie 01 - 106.05 Ko

Arrêté n°01 partie 02 - 260.88 Ko

Plan - 586.77 Ko

Tous les documents au format ZIP

Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.